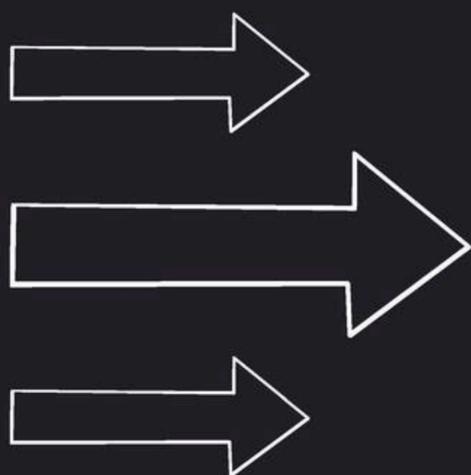




AUDIENCE ACADÉMIE DE POLICE

LE BLOC SYNDICAL A RÉITÉRÉ SES INQUIÉTUDES SUR :



- Le devenir des DZ
- Le contrat formateur
- Les incohérences de l'organigramme
- Le site de MONTPELLIER
- Les CTN, CTZ, CTZA
- Le cadre budgétaire...

À L'aube de la publication du décret, le bloc syndical restera vigilant sur l'accompagnement des effectifs concernés par cette réorganisation.

Le bloc déplore le manque de transparence et le retard de la mise en place de réunions, ce qui aurait pu éviter ce climat anxieux.

UN COMPTE RENDU EST DISPONIBLE AUPRÈS DE VOS DÉLÉGUÉS

LE BLOC MAJORITAIRE À LA FORMATION !